



Édito

Nelson Mandela est-il bien décédé ?

Une multiplication d'hommages, certains populaires et chantés, d'autres solennels et compassés, des chefs d'Etat massivement présents à l'enterrement du grand homme, des articles et des ouvrages à profusion, des radio et des TV en continu, et même (déjà !) un film. Mais une question - de fond - demeure, dont la réponse n'est pas anodine. A qui, en effet, les hommages sont-ils rendus ? A Nelson Mandela, sans doute ! Cet artisan éminent d'un mouvement historique en Afrique du Sud n'en fut pourtant pas l'acteur unique et souverain. S'agissant d'un mouvement, aucun homme n'est suffisamment grand pour le déclencher, moins encore pour le porter. C'est en tant que représentant d'un collectif à la fois précis et général, d'une aspiration et d'un souffle de fond qu'un individu donne son nom à quelque chose qui le dépasse - dont il est un prête-nom. Condition sine qua non pour que le dit individu soit plus et autre chose qu'un Héros, un Etre magique, un Demiurge. Même la métaphore galvaudée de « père de la patrie » suppose une épouse et des enfants - sans lesquels le dit père reste excessivement hors pair !

Nous parlons ici d'un dirigeant politique progressiste. Il a participé d'une entreprise de libération politique, idéologique et subjective d'un certain nombre de populations dominées - entreprise dont il reste à pondérer les acquis et les avancées, les stagnations et l'avenir possible. Car cette entreprise est loin d'être parachevée ! Sa lucidité aurait interdit à Mandela d'imaginer un tel accomplissement sans failles parfois béantes.

Cela dit, pareille pondération est rendue superflue quand l'hommage cible l'homme et non l'œuvre, la statue et non le mouvement, le héros et non le pays. Superflue ou pour mieux dire encombrante, fort encombrante : cela impliquerait de recenser la tolérance au moins passive de maintes sociétés occidentales vis-à-vis de l'apartheid, leur indifférence aux discriminations et répressions pratiquées là-bas et reproduites ici... Or, c'est à lutter contre cela que Mandela a prêté son nom et donné de sa personne.

Somme toute, rien de plus économique que l'hommage à l'homme - garantie d'occultation de l'œuvre et de son incomplétude foncière. Reste à respecter l'homme et surtout à désocculter l'œuvre.

[sur le site](#)

Incontournable analyse des pratiques professionnelles, mais quelle orientation ?

Comme signalé dans LePasDeCôté n°45, il existe une multiplicité de références disciplinaires et méthodologiques pour l'analyse des pratiques professionnelles. Or ces démarches se clivent singulièrement selon qu'elles privilégient l'analyse des pratiques ou l'analyse des praticiens. Les multiples tentatives de distinction entre supervision et analyse des pratiques illustrent régulièrement ce clivage. Dans ce champ de controverses plus ou moins argumentées, il y a lieu de prendre parti. Nous soutenons ici une modalité singulière d'analyse des pratiques : elle se réfère aux orientations développées par **PRATIQUES SOCIALES** [cf Saül Karsz, « une clinique transdisciplinaire » in **Pourquoi le travail social**, Dunod Paris 2011].



Les mots du réel

Commenter, chaque mois, une expression courante - qui recèle des richesses insoupçonnables et aussi des équivoques tenaces. Commenter pour en faire un trait d'humour, d'humeur, si possible de perspicacité. Toute collaboration est la bienvenue, comme d'hab !

« Ce jeune a eu affaire à la justice ! »

A-t-il eu affaire à la justice en personne, sévère, juste et inflexible, celle dont le regard impassible embrasse toute péripétie, au-delà des contingences et des intérêts particuliers, tout entière vouée à démêler le vrai du faux - ou plutôt a-t-il eu affaire à un ou plusieurs des représentants de l'appareil judiciaire, dûment formés, formatés, mandatés, lesquels ne sont pas la justice, moins encore la Justice, mais rien de plus et rien de moins que ses porte-parole attirés ? Ceux-ci font comme ils le peuvent car ils sont,

Pré-supposés théoriques et visée opératoire de cette clinique transdisciplinaire. Acteur, le praticien n'est pas le moteur de la pratique. Celle-ci mobilise des dimensions subjectives, des valeurs, normes, représentations, des savoirs et savoir-faire, des procédures, modélisations, techniques qui opèrent au beau milieu de contraintes économiques, politiques, institutionnelles, juridiques. En aucun cas la réalité de la pratique n'est réductible aux intentions du praticien. Celui-ci est un agent-agi au sein d'une pratique surdéterminée. On ne confondra donc pas le réel des pratiques avec son appropriation imaginaire, métaphorisée dans l'expression : « ma » pratique.

Trois registres entremêlés : théorique, idéologique, psychique. La clinique transdisciplinaire s'attache à repérer des logiques, soit des manières de penser et de faire dans l'abord des situations (...) et **une exigence d'objectivité.**

[lire la suite](#)



comme le jeune qu'ils jugent, des sujets - de l'idéologie, de certaines idéologies, et de l'inconscient, de certaines formations de l'inconscient. Ceci ne les place pas sur un

* pied d'égalité - l'un représente le mythe efficient appelé « justice » et l'autre ce réel massif, conjoncturel et précaire qu'est la condition sociale, la famille, le quartier. Ils sont assis, chacun, de part et d'autre du mythe. Ou, si on préfère, du miroir. Comme quoi, « avoir affaire à la justice » n'est vraiment chose évidente pour personne.

Vœux non pieux

Le Réseau PRATIQUES SOCIALES vous souhaite une bonne dose de lucidité en cette année probablement difficile, très difficile pour certains, que nous avons, quoi qu'il en soit, à conduire ensemble !



Film de Hirokazu Kore-Eda (décembre 2013)

Comment devient-on père ? Telle est la question posée par ce très beau film japonais. Or, la réponse ne va pas de soi. Des conditions sont requises. Il faut être en contact ou vivre avec un enfant, uni à lui par un lien biologique ou pas, au sein de réglages familiaux, sociaux et culturels spécifiques. Une autre condition restreint considérablement le nombre d'admis dans cette catégorie : être père, se sentir père dépend des désirs de l'homme et de l'enfant et aussi de l'assignation à cette place par l'enfant lui-même, la mère et l'entourage, toujours dans le cadre explicite ou implicite de valeurs, principes, modèles, idéaux à propos de ce que sont censées être les relations entre père et enfant(s). C'est sur ce chemin que Ryoata, héros de ce long métrage, s'engage et naît de façon fort émouvante à sa condition de père. Film à voir !

Agenda

Samedi 11 janvier 2014 de 9h30 à 17h30 à Arcueil séminaire interne ouvert à tous - bilan des **XIXèmes Journées d'Etude [Travail, management, performance : entre contraintes et inventions]** - préparation des **XXèmes Journées d'Etude** - Dîner en soirée

Dimanche 12 janvier 2014 de 9h à 16h à Arcueil réunion du Conseil d'Administration ouverte à tous - Activités et projets pour 2014 - 2015

5 avril 2014 de 10h à 16h à Paris - Assemblée Générale du Réseau PRATIQUES SOCIALES - Programme diffusé fin janvier 2014

17 - 18 - 19 novembre 2014 à Sèvres (92310) **XXèmes Journées d'Etude PRATIQUES SOCIALES** « Mythe de la parentalité, réalité des familles » Renseignements au secrétariat : 06 45 90 67 61 Autres informations sur www.pratiques-sociales.org



Conseil d'Administration du Réseau PRATIQUES SOCIALES
Saül Karsz, président tél. 06.85.10.23.36, Claudine Hourcadet secrétaire
tél. 06.45.90.67.61, Joël Pouliquen - trésorier, Bertrand Martinelli - webmestre,
Jean-Jacques Bonhomme, Isabelle Hanquart, Brigitte Riéra
Ont collaboré à ce numéro : J.-J. Bonhomme, C. Hourcadet, S. Karsz.
LePasDeCôté bulletin numérique du Réseau PRATIQUES SOCIALES : formes et contenus soumis à vos critiques et propositions, cher-e lecteur-trice.